

Cegid EDITAXE - Option CVAE

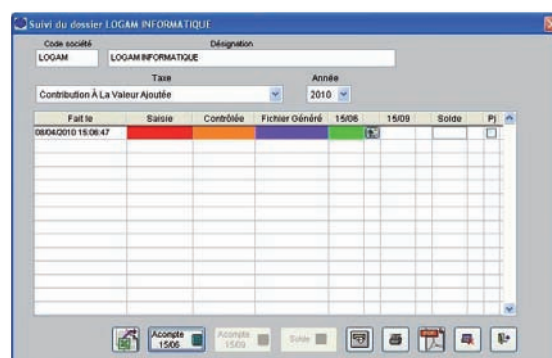
Établissez et télétransmettez votre déclaration de CVAE avec EDITAXE et le portail déclaratif Etafi.fr

Totalement intégrée à EDITAXE, l'option CVAE permet la production de la déclaration 1330 ainsi que la génération au format EDI et l'envoi sécurisé à la DGFIP.

Déclaration 1330 - « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » - CVAE

Traitement de la déclaration 1330

- Saisie du formulaire 1330 ou importation des données à partir d'un fichier Excel ou CSV
- Régimes BIC Réel Normal et Simplifié, SCI, BNC
- Affichage contextuel des informations en cours de saisie : département, code Insee de la commune...
- Saisie de commentaires et pièces jointes pour chaque déclaration
- Impression au format PDF et envoi par messagerie
- Calcul du montant de la CVAE estimé
- Un tableau de bord permet de suivre l'état d'avancement du traitement
- Accès dynamique au serveur SATELIT pour télépaiement des acomptes et du solde
- Génération au format EDI



Transmission via le portail Etafi.fr

- Automatisation des envois et réceptions en continu (24h/24h - 7j/7j)
- Une simple connexion internet en environnement sécurisé
- Un véritable service interactif : suivi des dépôts et respect des délais légaux, analyse des comptes rendus DGFIP, gestion d'alertes
- Contrôle automatique de la conformité des fichiers avant envoi
- Réception de messages d'alerte par mail confirmant les différentes étapes de traitement des déclarations
- Gestion des périmètres sociétés pour un suivi personnalisé (option)
- Gestion des comptes utilisateurs pour optimiser la sécurité et la traçabilité de l'information (option)

* La récente réforme de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET (loi art 2-1.1.1; CGI art. 1447-0) prévoit que toutes les entreprises de plus de 500 K€ de Chiffres d'affaires devront transmettre leur déclaration de CVAE par voie électronique.